



**PRÉFET  
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

Service Prospective Planification Habitat  
Unité planification de l'urbanisme et risques

Affaire suivie par : Christian BÉNÉTREAU

Tél : 05 49 06 88 96

Mel : christian.benetreau@deux-sevres.gouv.fr

***Le préfet***

Monsieur Bernard PAINEAU

Président de la communauté de  
communes du Thouarsais

5 rue Anne Desray  
79100 THOUARS

Niort, le **25 JUIN 2025**

Monsieur le Président,

Vous m'avez notifié le 19 mai dernier, pour avis, le projet de modification n° 2 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes du Thouarsais.

La procédure de modification n°2 du PLUi a pour objet l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AUi, au sein de la zone d'activité économique (ZAE) de la Croix d'Ingand, située sur la commune de Thouars (commune déléguée de Mauzé-Thouarsais).

La ZAE de La Croix d'Ingand s'étend actuellement sur 14,5 ha avec un taux d'occupation de 95 %. La zone objet de la modification totalise une surface de 1,4 ha et sera zonée en 1AUi avec une orientation d'aménagement actualisée.

Je vous informe que le projet de modification n'appelle pas d'observations particulières de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Copie : Madame la sous-préfète de l'arrondissement de Bressuire

4 rue Du Guesclin  
79099 Niort cedex 09  
Tél. : 05 49 08 68 68  
www.deux-sevres.gouv.fr

Pour le Préfet, et par délégation,  
Le Secrétaire Général de la Préfecture

Patrick VAUTIER